

AVIS DE RECRUTEMENT SANS CONCOURS D'ADJOINTS TECHNIQUES DE RECHERCHE ET DE FORMATION AU TITRE DE L'ANNEE 2025

Le Vice-recteur de la Polynésie française annonce le recrutement sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation au titre de l'année 2025, conformément à [l'arrêté du 25 mars 2025 paru au JORF le 1er avril 2025](#).

• **Nature et nombre de postes à pourvoir :**

Nombre de postes	Branche d'activité professionnelle	Emploi-type	Lieu d'affectation
2	B : Sciences chimiques et Sciences des matériaux	Préparateur en chimie et sciences physique	Etablissements publics d'enseignement de la Polynésie française
3	G : patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention	Commis de cuisine et restauration	Etablissements publics d'enseignement de la Polynésie française
2	G : patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention	Electricien courants fort ou faible	Etablissements publics d'enseignement de la Polynésie française
2	G : patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention	Opérateur de maintenance	Etablissements publics d'enseignement de la Polynésie française

Les fiches correspondantes aux emplois-type ouverts au recrutement seront consultables sur le site internet du vice-rectorat : ac-polynesie.pf

• **Date prévue du recrutement :** rentrée scolaire 2025-2026

• **Contenu du dossier de candidature à établir**

Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes :

1. Photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport ;
2. Une lettre de candidature précisant l'emploi-type visé ;
3. Un curriculum vitae détaillé indiquant le niveau d'étude ainsi que le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés.
4. Le formulaire d'inscription à remplir en ligne.

(Aucun modèle de lettre de candidature et de CV n'est fourni ou imposé.)

• **Coordonnées du service organisateur pour adresser votre candidature et compléter votre démarche simplifiée :**

<https://www.ac-polynesie.pf/concours-de-recrutement-vr>

• **Date limite de dépôt en ligne des candidatures**

Les dossiers de candidature complets doivent être déposés à compter **du lundi 14 avril 2025 à 12h et au plus tard le vendredi 2 mai 2025 à 11h59 (heure de Tahiti, date de l'horodatage faisant foi)**

Tout dossier déposé hors délai ne sera pas pris en compte

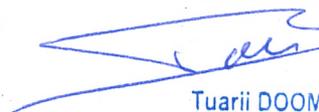
Conditions de sélection des candidats

Le Vice-recteur crée une commission de sélection chargée d'examiner les candidatures. Cette commission est composée d'au moins trois membres désignés par le vice-recteur dont au moins un membre est extérieur à l'établissement.

La commission de sélection examine le dossier de chaque candidat. Au terme de l'examen des dossiers de candidature déposés selon les modalités fixées ci-dessus, la commission procède à la sélection des candidats puis à l'audition des candidats retenus qui recevront via la messagerie de leur démarche simplifiée leur convocation. La liste des candidats sélectionnés sera consultable sur le site internet et à l'accueil du vice-rectorat.

Pour tout renseignement complémentaire ou difficultés d'accès au service d'inscription en ligne, les candidats doivent s'adresser au Département des Examens, des certifications professionnelles et des Concours (DEC), Tél. : (689) 40 47 84 00, Courriel : dec@ac-polynesie.pf

Pour le Vice-recteur
et par délégation, le chef du département des
examens, des certifications professionnelles et
des concours


Tuarii DOOM

